

## AVIS DE COURSE Régate VRC La Pyrénéenne 20/04/2024

Club Nautique Pyrénéen Lac du Gabas, 64420, Lourdes

Grade : 5B Classe 1 mètre

### Préambule

#### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

#### Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

## 1 REGLES

L'épreuve sera régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E

1.3 les règlements fédéraux,

1.4 le système de course HMS en vigueur,

1.8 Règles modifiées :

La RCV E2.1(c) est supprimée

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles après 18h le 19 Avril 2024

sur le site Internet du CNP : <http://club-nautique-pyreneen.fr/>

et seront affichées selon la prescription fédérale

## 4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

4.1 La régates est ouverte à tous les bateaux de la série 1 mètre

### 4.3 Régates de grade 5b

- a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour les mineurs

## **5. DROITS A PAYER**

**5.1** Les droits requis sont les suivants : 5 €

## **7. PUBLICITE**

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Voir le Code de Publicité World Sailing et le Règlement de Publicité de la FFVoile. Inclure d'autres informations applicables liées à la publicité.

## **8. PROGRAMME**

### **8.1 PROGRAMME**

- 6.1 10h à 10h15 : Accueil, inscriptions et affichage des IC à la base nautique du Gabas.
- 6.2 10h15 Réunion préparatoire :
- 6.3 10h30 Mise à l'eau du bateaux et premier départ
- 6.5 16h00 Résultats et remise des prix :
- 6.6 Le nombre de courses est à la discrétion du Comité de Course.

### **7. LIEU**

7.1 L'Annexe à l'AC « 1 » fournit le plan du lieu de l'épreuve.

8. L'Annexe à l'AC « 2 » indique l'emplacement des zones de course.

**8.1** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16H.

## **9. SYSTEME DE PENALITE**

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera.

## **10. CLASSEMENT**

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

## **11. RADIO [DP]**

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

## **12 PROTECTION DES DONNÉES**

### **12.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### **12.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Base nautique : 05 59 04 16 31 / 06 52 16 84 74  
<http://club-nautique-pyreneen.fr>

## Annexes à l'Avis de Course

### ANNEXE INFORMATIONS DIVERSES

#### CANDIDATURE A L'ORGANISATION :

De manière à gérer au mieux le déroulement de l'épreuve, les personnes intéressées par une participation à l'organisation : Sécurité, Mouillage parcours, sont priées de se faire connaître auprès du CNP.

#### **Annexe 1 : ACCES ET PARKING**

La mise à l'eau et les parkings seront situés à LOURENTIES à la Base Nautique du Lac du Gabas.  
Accès (par Soumoulou, autoroute sortie Nousty n°11) :



Coordonnées GPS : 43°16'59.0"N / 0°28'28,4"W

Accès sanitaires, douche et salle de replis.

Liste des hébergements de proximité proposée sur le site Internet du CNP.

#### **Annexe 2 :**

Emplacement des zones de course :

**Lac du Gabas à Laurenties (64420),  
2 Bis Route Du Lac de Gabas.**

